

Prestations, informatique et conseils



Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI



Au cœur de l'innovation

Caisse des Médecins

Année de création

1964

Statut

Coopérative

Philosophie

Déléguer les tâches administratives et non médicales

Nombre d'adhérent-es

Plus de 23'000

Profil des membres

Médecins et professions médicales universitaires (physiothérapeutes, dentistes, vétérinaires, sages-femmes, services de soins et d'assistance, sociétés de médecine et cliniques), titulaires d'un droit de pratique.

Caisse des Médecins

Agences

Services

Informatique

Informatique

Services informatiques

Formation

Ouverture de cabinet

Un réseau de partenaires

Agences

Nos agences connaissent les particularités régionales et locales. Vous profitez ainsi d'un conseil plus individuel et d'un service plus compétent.

Canton de Genève et région francophone du Valais

Caisse des Médecins · Société coopérative
Agence Genève-Valais
Route de Malagnou 40A · 1208 Genève
Tél. 022 869 45 50
geneve@caisse-des-medecins.ch

Régions francophones des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Jura

Caisse des Médecins · Société coopérative
Agence Neuchâtel
Av. des Champs-Montants 16C · 2074 Marin
Tél. 032 752 35 52
neuchatel@caisse-des-medecins.ch

Canton de Vaud

Caisse des Médecins · Société coopérative
Agence Vaud
Route de la Pierre 22 · 1024 Ecublens
Tél. 021631 35 60
vaud@caisse-des-medecins.ch

Nouvelle adresse à partir de juillet 2024:
Route des Plaines du Loup 55 · 1018 Lausanne

Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne

Ärztelasse Genossenschaft

Agentur Basel

Centralbahnstrasse 7 · Postfach · 4002 Basel

Tel. 061 686 95 55

agentur-basel@aerztekasse.ch

Régions germanophones des cantons de Berne, Soleure, Argovie, Valais et Fribourg

Ärztelasse Genossenschaft

Agentur Bern

Mattenstrasse 9 · 3073 Gümligen

Tel. 031 958 0111

agentur-bern@aerztekasse.ch



Informatique

Informatique

Services

Agences

Un réseau de partenaires

Ouverture de cabinet

Formation

Services informatiques

Agences

Cantons des Grisons et de Glaris

Ärztelasse Genossenschaft
Agentur Graubünden
Rheinfelsstrasse 1 · 7000 Chur
Tel. 081 253 90 60
agentur-graubuenden@aerztekasse.ch

Cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures, Saint-Gall, Thurgovie, et Principauté du Liechtenstein

Ärztelasse Genossenschaft
Agentur Ostschweiz
Rechenstrasse 6 · Postfach · 9014 St. Gallen
Tel. 071 274 56 00
agentur-ostschweiz@aerztekasse.ch

Cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald et Zoug

Ärztelasse Genossenschaft
Agentur Zentralschweiz
Industriestrasse 10 · 6010 Kriens
Tel. 041 340 72 22
agentur-zentralschweiz@aerztekasse.ch

Cantons de Zurich et de Schaffhouse

Ärztelasse Genossenschaft
Agentur Zürich
Schaffhauserstrasse 470 · 8052 Zürich
Tel. 044 436 15 00
agentur-zuerich@aerztekasse.ch

Canton du Tessin

Cassa dei Medici società cooperativa
Agenzia Ticino
Via della Posta 21 · 6934 Bioggio
Tel. 091 611 91 21
agenzia-ticino@cassa-dei-medici.ch



Agences

Services

Informatique

Informatique

Services informatiques

Formation

Ouverture de cabinet

Un réseau de partenaires

Services

Facturer avec la Caisse des Médecins

Logiciel de cabinet Rockethealth – variante RH

Le logiciel de cabinet basé sur le web Rockethealth associe de manière réfléchie et sans faille les connaissances médicales et le savoir-faire administratif, facilitant ainsi le travail quotidien au sein du cabinet. Rockethealth est particulièrement adapté aux cabinets individuels et de groupe proposant un large éventail de prestations et des processus complexes.

Logiciel de cabinet basé sur le web – variante I

Nul besoin d'installation pour utiliser le logiciel de cabinet basé sur le web de la Caisse des Médecins. Vous n'avez plus besoin de vous soucier de la sauvegarde des données, ni de la mise à jour des tarifs et des logiciels, un ordinateur et un accès internet suffisent. Le logiciel variante I basé sur le web est particulièrement adapté aux cabinets individuels et de groupe avec une gamme de prestations limitée.

Logiciel tiers – variante XML

Les cabinets médicaux qui ne saisissent pas leurs prestations avec un logiciel de la Caisse des Médecins peuvent néanmoins lui transmettre leurs données de facturation et profiter ainsi des services de la coopérative. Une condition toutefois : l'application utilisée doit permettre la création de fichiers de transfert de données au format XML.

Fiche de prestations – variante E

Cette solution est la seule à permettre une facturation sans aucun investissement informatique. Il vous faut simplement consigner vos prestations sur une fiche spécifique, conçue selon vos besoins. Ensuite, la Caisse des Médecins se charge de saisir les données de prestations par voie électronique, puis d'établir et d'envoyer la facture.

Factures établies – variante A

Si vous souhaitez saisir les prestations vous-mêmes et établir les factures au cabinet, tout en profitant néanmoins des services de la Caisse des Médecins, il vous suffit de transmettre les factures prêtes à l'envoi à la Caisse des Médecins, qui se charge du reste. Cette variante s'adresse aux cabinets travaillant avec un logiciel qui ne permet pas de générer des fichiers de transfert de données XML.



Services

Relances et recouvrement

Les relances sont déclenchées conformément aux instructions du cabinet. Selon votre souhait, vos débiteurs sont contactés par téléphone ou le dossier est transmis à l'agence de recouvrement que vous avez mandatée (par exemple Inkasso Med). Grâce à un dispositif de rappels rigoureux, le cabinet est à l'abri d'un préjudice financier.

- Procédure de relance selon vos directives (délais pour les rappels)
- Contrôle de solvabilité
- Rappel +
- Recouvrement

Rejets de factures par la caisse d'assurance-maladie

- Traitement des factures rejetées par l'assurance
- Vérification du bien-fondé du rejet, concertation avec le cabinet – procéder aux corrections nécessaires ou retourner la facture à l'assurance
- Contacter l'assurance ou les patient-es concerné-es
- Réunir les informations et documents requis

Finances

Les cabinets qui facturent par l'intermédiaire de la Caisse des Médecins disposent en général d'un compte sans intérêts* auprès de la coopérative. Celui-ci est le socle de nombreux services financiers :

- Situation du compte – toujours actuelle avec la gestion en ligne (MediOnline)
- Factoring (avances sur honoraires)
- Pré-imputation pour la comptabilité et la fiduciaire via la gestion en ligne (MediOnline)

*En cas de solde débiteur, des frais financiers seront prélevés.

Services

Services divers

Les études statistiques fournissent de précieux outils pour identifier les opportunités et les risques. Le service statistiques de la Caisse des Médecins ne travaille qu'avec des données anonymisées et couvre tous les domaines pertinents pour la gestion d'un cabinet médical.

Recherche d'adresses

Chaque année, plusieurs milliers de factures et de relances reviennent à leur expéditeur avec la mention « destinataire inconnu ». La Caisse des Médecins recherche la bonne adresse, la corrige sur la facture et renvoie ensuite cette dernière à son destinataire. Parallèlement, elle fait part de ce changement d'adresse au cabinet, qui peut ainsi mettre à jour son fichier patient-es.





Recherche de la caisse d'assurance-maladie

La Caisse des Médecins demande par courrier à vos patient-es quelle est leur caisse d'assurance-maladie actuelle. Puis elle reporte l'adresse sur la facture, qu'elle envoie ensuite à la caisse appropriée. Parallèlement, la coopérative communique les nouvelles coordonnées de l'assurance-maladie au cabinet, qui pourra mettre ainsi son fichier patient-es à jour.

Copies des factures aux patient-es (tiers payant)

La Caisse des Médecins envoie les copies de factures en tiers payant aux patient-es, également sous forme électronique, pour les cabinets, comme l'exige la loi. Ce procédé est écologique, efficace et gratuit.

Services

Informatique

Informatique

Services informatiques

Formation

Ouverture de cabinet

Un réseau de partenaires

Informatique

Rockethealth - le logiciel d'avenir pour les cabinets médicaux*

Rockethealth est particulièrement adapté aux cabinets individuels et de groupe proposant un large éventail de prestations et des processus complexes. Il associe les connaissances médicales et le savoir-faire administratif de manière réfléchie et sans faille, facilitant ainsi le travail quotidien au sein du cabinet.

Principales fonctions :

- Administration des patient-es
- Saisie des prestations et facturation
- Modules spécifiques au domaine d'activité
- Gestion de documents
- Dossier médical informatisé
- Médicaments
- Agenda
- Interfaces (laboratoire, radiographie, pharmacie)
- Statistiques
- Contrôle de solvabilité
- Mise à jour des tarifs



* payant



Variante I – la solution basée sur internet

Les prestations sont saisies directement dans le centre de calcul de la Caisse des Médecins, via internet, depuis n'importe quel ordinateur. C'est la solution la plus simple et la plus économique. Elle ne nécessite aucune installation, ni maintenance logicielle. Vous n'avez plus besoin de vous soucier de la sauvegarde des données, ni de la mise à jour des tarifs et des logiciels. Vos informations sont traitées et sauvegardées de manière sécurisée dans le centre de calcul. La variante I convient particulièrement aux cabinets individuels et de groupe avec une gamme de prestations limitée, ainsi qu'aux nouveaux cabinets disposant d'un petit budget informatique.

Principales fonctions :

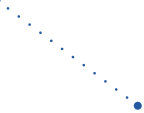
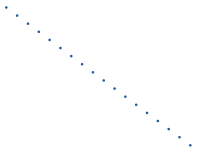
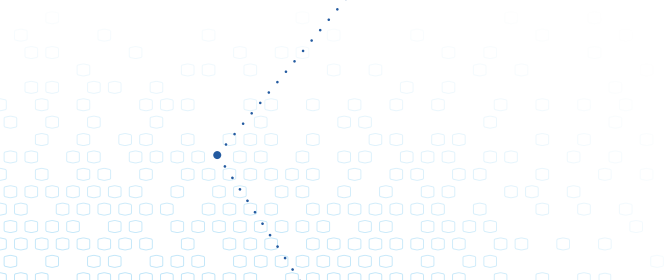
- Administration des patient-es
- Saisie des prestations et facturation
- Gestion de documents
- Dossier médical informatisé
- Médicaments
- Agenda
- Réserver un rendez-vous en ligne
- Interfaces (laboratoire, radiographie, pharmacie)
- Statistiques
- Contrôle de solvabilité
- Mises à jour automatiques
- Tarifs actuels

Informatique

Gestion en ligne

La gestion de cabinet avec MediOnline

MediOnline est l'intranet de la Caisse des Médecins et fournit aux adhérent-es une plateforme centrale pour la gestion de leur cabinet. Celle-ci vous permet d'accéder à tout moment à vos données, de consulter et gérer vos finances, et d'établir des statistiques.



Informatique

Informatique

Un réseau de partenaires

Ouverture de cabinet

Formation

Services informatiques

Services en ligne

Les produits de la Caisse des Médecins sont dotés de fonctionnalités et de services en ligne complémentaires particulièrement astucieux.

LabCube

Interface pour les appareils de laboratoire

Openmedical

Partenaire et interface pour les laboratoires externes

Schweizer Röntgen

La radiologie numérique

Commande de médicaments

Zur Rose, Galexis, Pharmapool, RegioMed, etc.

Cada

La lecture de cartes d'assurés (Santésuisse et Ofac)

Contrôle de solvabilité

Inkasso Med

Digisono

Échographie

XML

Interfaces avec les logiciels de cabinet d'autres éditeurs

medINDEX

Annuaire internet des
médecins libéraux en Suisse

WebMed

Compendium en ligne

ArcNet

Online Backup

EBM

Evidence Based Medicine

DocBox

Outil pour la collaboration et la
coordination des rendez-vous

Blue Evidence

Système d'information Managed Care

Alerte SMS

Rappel des rendez-vous sur le
téléphone mobile

Comptabilité

PEBE Global, Bus Pro, CashMan

AEK-Com

Interface universelle

Dentlink

Interface avec le logiciel pour
cabinets dentaires



Services informatiques

Tout d'un seul tenant

Lorsque toutes les composantes d'un système informatique proviennent du même fournisseur, vous avez l'assurance que matériels et logiciels fonctionneront parfaitement ensemble. De plus, en cas de problème, vous traitez avec un interlocuteur unique, à savoir le service technique informatique de la Caisse des Médecins, qui connaît les exigences spécifiques du cabinet médical, y compris en matière de respect de la confidentialité des données.

Notre offre informatique comprend :


- Logiciels
- Matériels
- Conseil
- Installation
- Sécurisation et protection des données
- Consommables
- Hotline et assistance sur site





Conseil

L'informatique du cabinet médical est soumise à des exigences très strictes. L'infrastructure, les performances, la sécurité d'exploitation et la protection des données doivent répondre à des critères bien précis. Diverses bases de données et différents documents (textes et images) doivent être stockés de manière sécurisée, à l'abri d'éventuels accès non autorisés. A la Caisse des Médecins, des spécialistes de l'informatique se tiennent à votre disposition et vous épaulent dans ces tâches complexes.



Services informatiques

Personnalisation

Personnalisez la configuration standard des logiciels de cabinet basés sur le web Rockethealth ou Variante I en fonction de vos besoins individuels. Les logiciels de la Caisse des Médecins sont bien plus que de simples systèmes pour la saisie des prestations et la facturation. Les logiciels basés sur le web, Rockethealth, la variante I, et MediOnline, la plateforme de gestion associée, offrent de multiples possibilités pour automatiser les procédures et réduire ainsi de façon significative la charge de travail administratif.

Service desk et assistance sur site

Le service desk de la Caisse des Médecins est à votre disposition pour vous fournir des informations et des instructions fiables concernant vos problèmes de PC et vos questions informatiques. Mais la Caisse des Médecins peut également vous assister sur place si besoin.

Check-up

S'il est malheureusement difficile d'exclure totalement la venue d'un incident avec les ordinateurs, un système bien entretenu est beaucoup moins vulnérable.

Avec le check-up annuel de la Caisse des Médecins, vous vous épargnez des surprises désagréables et des dépenses inutiles.



Formation

Investir le temps nécessaire pour une formation personnalisée vous assurera une utilisation efficace et sans stress de nos produits et programmes.

En tant qu'adhérent-e de la Caisse des Médecins, vous bénéficiez de toute une gamme de prestations techniques et de l'assistance de notre service desk informatique afin de vous concentrer sur votre activité principale en toute sérénité.

Programme des cours et
inscription en ligne :

www.caisse-des-medecins.ch





Ouverture de cabinet médical

Lorsqu'on ouvre un cabinet, on doit prendre d'innombrables décisions en très peu de temps, de sorte qu'il n'est souvent pas possible d'examiner en profondeur les différentes offres. C'est délicat, car certaines décisions prises pendant la phase de démarrage ne peuvent être corrigées ultérieurement qu'au prix de nombreux efforts. Cela peut devenir un fardeau, en particulier au cours des premières années, lorsque l'expérience fait défaut et que les finances sont limitées. C'est pourquoi la Caisse des Médecins vous décharge de nombreuses décisions ou les facilite et vous offre un soutien professionnel dès le départ.





Projet client

Les processus administratifs complexes ne coûtent pas seulement du temps et de l'argent, ils comportent aussi un risque d'erreur considérable. Les spécialistes de la Caisse des Médecins analysent et vérifient les processus d'exploitation avec l'équipe du cabinet. Le conseil en processus aide ainsi les cabinets à simplifier et à améliorer leurs procédures. En effet, des processus clairement définis dans le cabinet médical permettent d'une part d'économiser du temps et de l'argent et, d'autre part, constituent le facteur décisif pour garantir la sécurité et la qualité.

Un réseau de partenaires

Pour d'autres services spécifiques, la Caisse des Médecins travaille avec des sociétés et des partenaires spécialisés. Cette collaboration est le gage d'une qualité élevée et d'un vaste savoir-faire spécialisé. Les partenaires complètent l'offre de services de la Caisse des Médecins avec un haut niveau de professionnalisme.



Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins

Société coopérative · Romandie

Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 46 30

www.caisse-des-medecins.ch

romandie@caisse-des-medecins.ch